GRAINVILLE'INFOS / N° 62 – juin 2025

Chères Grainvillaises, chers Grainvillais,

L'été est là, l'école se termine… pour beaucoup d'entre nous les vacances sont proches, qui permettront de profiter d'un repos bien mérité. Tirons avantage de ce temps de pause pour explorer notre belle vallée.

Malgré tous ces moments de relâche, le conseil municipal reste à votre écoute.

Bonnes vacances à tous.

René VIMONT
votre maire

Au conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni les 28 février et 11 avril 2025.
Retour sur les principales décisions prises au cours de ces réunions :

Solidarité nationale avec Mayotte : Suite au passage du cyclone Chido à Mayotte et à l'appel à la solidarité nationale de l'AMF, le conseil municipal décide un versement de 500 euros sur le compte ouvert au nom du FNPC.
Budget : Adoption des comptes administratifs 2024 et du budget primitif 2025 de la commune, des commerces et de la résidence du Chant des oiseaux.
Taux communaux : Le conseil municipal décide, cette année encore, de ne pas augmenter le taux des impôts prélevés par la commune.
Participation aux frais de fonctionnement de notre école : La participation aux frais de fonctionnement de notre école pour l'année scolaire 2024/2025 pour les communes dont les enfants sont accueillis dans notre école est de 900€ par enfant en maternelle et 600€ par enfant en primaire.

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur le site internet de la commune

Prochain conseil municipal : vendredi 27 juin 2025

État civil

Nous souhaitons la bienvenue à :
• Éléna RICHARD LEPARC, née le 17 avril

Toutes nos félicitations à :
• Laurence PIEDNOEL et Pascal LEFEBVRE, mariés le 14 juin

Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de :
• Yannick SIMONOU, survenu le 23 février
• Philippe HELUICQ, survenu le 25 février
• François MARRE, survenu le 5 mai
• Michel GAUTIER survenu le 18 mai

Travaux : Ainsi que cela vous a été annoncé à l'occasion de vœux de 2025, les travaux de réfection de la mairie et de son parking vont commencer à l'automne. La réception des appels d'offres étant terminée, les dossiers ont été examinés par le cabinet d'architecte et transmis à la commission communale des appels d'offre pour retenir les entreprises qui seront en charge de ces travaux.

Le budget communal 2025

Pas d'augmentation des taux communaux (inchangés depuis 10 ans)

Recettes de fonctionnement

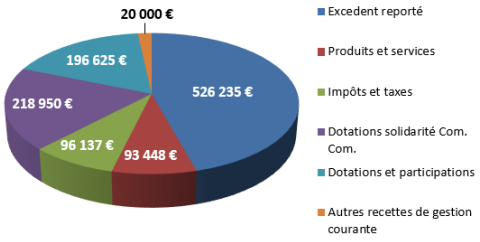

Dépenses de fonctionnement

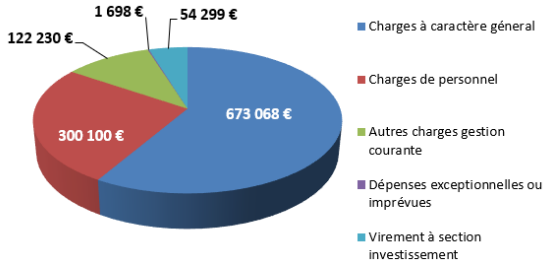

Recettes et dépenses d'investissement

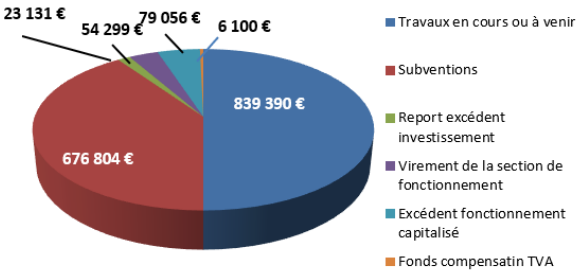

La Poste modifie ses horaires de levées: Depuis le 20 mai, la levée du courrier et des objets déposés à l'Agence postale de notre commune est effectuée par le facteur le lendemain matin du jour du dépôt. De plus, les colis mesurant plus de 60x60cm ne pourront plus être acceptés et devront donc être déposés directement à la poste de Cany. Ces changements nous sont imposés par La Poste.

Retrait des colonnes de tri textiles : La Communauté de communes nous informe que suite à une défection du collecteur de textiles les colonnes de recyclage seront progressivement retirées sur le territoire. La CCCA tient à vous rassurer sur le fait qu'elle met tout en œuvre afin de trouver et de mettre en place une solution alternative garantissant ainsi la continuité de son engagement en matière de recyclage et vous tiendra informés des avancées concernant cette situation.

Respect de l'espace public - Déjections canines : Les trottoirs ne sont pas des «crottoirs»! Trop souvent, il est constaté la présence de déjections canines sur les trottoirs et dans les parcs et pelouses, ce qui nuit à la propreté et à la qualité de vie dans notre commune. Il est donc demandé aux propriétaires de chiens de faire preuve de civisme en ramassant systématiquement les déjections de leurs animaux. En respectant ces règles simples, l'environnement sera plus agréable pour chacun.

Halles cauchoises : Une évidence à rappeler… le stationnement de véhicules est strictement interdit sous les halles cauchoises ! En cas de non respect de cette interdiction, la gendarmerie sera prévenue et des sanctions seront prises contre les contrevenants.

Manifestations du 1er semestre

Samedi 11 janvier
Cérémonie de la Sainte Barbe

Samedi 25 janvier
Cérémonie des vœux

Samedi 22 février
Foire de la Chandeleur

Jeudi 1er mai
Repas offert aux ainés par la commune

Jeudi 8 mai
Commémoration du 8 mai 1945

Dimanche 25 mai
Fête des mères

Mercredi 18 juin : Commémoration de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940

85ème anniversaire de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940 qui marque le début de la résistance française contre l'occupation. Monsieur le Maire et son conseil, ainsi que de nombreux maires, élus et porte-drapeaux des communes alentours, accompagnés des pompiers, des élèves du groupe scolaire avec le corps enseignant, se sont réunis pour une cérémonie d'hommages à nos morts pour la France, d'abord au monument aux morts, puis au carré militaire au cimetière, et pour terminer la cérémonie, devant la stèle du Général De Gaulle, un hommage a été rendu au chef de la résistance et de la France Libre, dans le parc de l'Ange Gardien.

Les déchets

Poubelles, ce qui va changer pour les habitants de la communauté de communes de la Côte d'Albâtre en 2026 : sacs translucides pour les ordures ménagères, bacs jaunes pour le tri sélectif !

Afin d'améliorer le service rendu aux habitants du territoire, la Communauté de Communes va mettre en place, début 2026, une collecte pour le tri sélectif en porte à porte, en alternance avec le ramassage des ordures ménagères.

Des bacs jaunes seront distribués aux 15.000 foyers du territoire, les communes seront en charge de cette distribution auprès de leurs habitants à partir du mois d'octobre pour une mise en place de la collecte en porte à porte début 2026. Seul le verre sera déposé en point d'apport volontaire.

Actuellement, plusieurs communes expérimentent les sacs poubelles translucides pour les déchets ménagers, expérience qui s'avère concluante : un réel effort a été fait par les habitants puisqu'en quelques semaines d'essai le tonnage des déchets ménagers collectés a fortement diminué.

Une communication sera effectuée auprès des habitants très certainement au dernier trimestre de cette année pour informer sur la procédure de distribution des bacs et des sacs translucides.

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

La communauté de communes de la Côte d'Albâtre en quelques chiffres *(extraits du rapport d'activité 2023 disponible sur le site internet de la CCCA)* :

- 84837 sessions comptabilisées sur le site internet cote-albatre-tourisme.fr *(contre 69055 en 2022)*
- 361 demandes d'aide vélo *(contre 267 en 2022)*
- 26000 tonnes de déchets collectées et traitées ou recyclées *(contre 25340 en 2022)*
- 11.518.000 € de travaux budgétés sur la voirie, les réseaux ou l'éclairage public *(contre 9.820.944 en 2022)*
- 515 élèves inscrits au conservatoire de musique *(contre 510 en 2022)*,
- 73 concerts et spectacles *(contre 44 en 2022)* pour 6157 entrées *(contre 4441 en 2022)*
- 1295 enfants inscrits au périscolaire *(contre 1262 en 2022)*
- 2215 transports effectués au titre des sorties scolaires *(contre 1911 en 2022)*
- 6000 «followers» sur la page Facebook *(contre 5000 en 2022)*
- 2941 abonnés sur la page Facebook *(contre 2318 en 2022)*
- 2104 abonnés sur la page Instagram *(contre 1991 en 2022)*
- 350 associations soutenues *(contre 250 en 2022)*
- 14936 actes médicaux sur 10 mois

Une communauté de communes qui œuvre au plus près des habitants du territoire.

Infos utiles

France services, le service public proche de vous, labellisé par l'État : un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il permet à chaque citoyen quelque soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accompagné dans ses démarches du quotidien. Au sein de la communauté de communes, deux structures sont labelisées, l'une à Fontaine-le-Dun, **France services Espace Multi Services Fontaine-le-Dun,** l'autre à Saint-Valéry-en-Caux, **France services Espace Public du Littoral.** Ces espaces sont des guichets uniques pour vous accompagner et vous informer dans vos démarches : emploi, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, mobilité, vie associative… Un Espace Public Numérique est à également à votre disposition : zone internet (gratuit), service de reprographie (impressions, photocopies, scan), initiation informatique.
Retrouvez les coordonnées de ces structures sur le site internet de la Communauté de Communes

Mon espace santé : le nouveau carnet de santé numérique qui permet de **consulter, ajouter, organiser** les documents et informations de santé pour ne plus les perdre et les partager avec les professionnels de santé de votre choix, en toute **confidentialité et sécurité**, pour améliorer le parcours de soin.

Besoin d'aide pour activer votre espace ? un accompagnement spécifique est proposé afin de vous aider à prendre en main ce nouveau service, avec notamment la création d'un réseau national «**d'ambassadeurs Mon espace santé**» sur le site internet. Également à disposition pour prendre en main Mon espace santé ou pour toutes questions : Tél : : 3422 ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 - Aide en ligne : monespacesante.fr/questions-fréquentes

Découvrez-le Pass Culture : Première application culturelle des jeunes de 15 à 21 ans destinée à proposer une multitude d'offres culturelles et expériences uniques près de chez soi !
Il s'agit d'un dispositif d'accès aux activités culturelles mis en place par le gouvernement français à destination des jeunes entre quinze et vingt ans. Il se présente sous le format d'une application mobile gratuite et géolocalisée. Il permet aux jeunes inscrits de disposer d'un crédit qu'ils peuvent utiliser de façon autonome, alloué en fonction de leur âge, pour réserver des offres culturelles autour de chez eux.

Top là ! : Dans le cadre de sa politique jeunesse, le Département de la Seine-Maritime soutient les jeunes âgés de 16 à 25 ans dans la réalisation de projets personnels. Cette aide peut atteindre jusqu'à 400 euros. En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à effectuer au moins 40 heures de bénévolat auprès d'une association, d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), d'une commune ou d'un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes situés en Seine-Maritime. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site du département.

La vie culturelle

Festival Classique Albâtre

Classique Albâtre, pour sa 8ème édition, organise son traditionnel concert d'été le Dimanche 20 juillet à 18h30 dans le parc de l'Ange Gardien, derrière la mairie.

Ancré au cœur du pays de Caux, le Festival Classique Albâtre célèbre depuis 2018 la musique classique dans la nature luxuriante de la Normandie. Depuis ses débuts, il a accueilli de jeunes voix prometteuses qui font aujourd'hui rayonner l'art lyrique sur les grandes scènes internationales comme : Huw Montague Rendall, Kangmin Justin Kim, Bruno de Sá, Alfheidur Erla Gudmundsdottir, Florie Valiquette, et bien d'autres encore.

Cette année, **le Festival Classique Albâtre a le plaisir de recevoir la soprano guatémaltèque Adriana Gonzalez** pour un récital de mélodies françaises et d'Amérique latine.

Adriana est une invitée régulière des scènes prestigieuses telles que l'Opéra de Paris, Opernhaus Zürich, le Gran Teatre del Liceu de Barcelone, l'Opéra de Francfort, l'Opéra Royal de Copenhague, le Festival de Salzburg et le Staatsoper de Hambourg, où elle a interprété des rôles majeurs tels que Micaëla dans Carmen, Liù dans Turandot, Mimì dans La Bohème et la Comtesse dans Les Noces de Figaro.

Elle sera accompagnée au piano par Hélio Vida, directeur artistique du Festival Classique Albâtre en Normandie. Il se produit régulièrement en tant que pianiste en récital et en musique de chambre, sur des scènes prestigieuses telles que le Wigmore Hall à Londres, le Konzerthaus de Vienne, l'Amphithéâtre de l'Opéra Bastille, l'Opéra National du Rhin, les Grands Interprètes à Toulouse, Festival Beirut Chants, Festival d'Aix-en-Provence, l'Opéra de Lille, et dans de nombreux autres festivals.

Tarif plein: 12 € - Tarif réduit: 8 €
Renseignements et réservation au 07.69.66.13.87 ou classique.albatre@gmail.com

COMITÉ DES LETTRES & D'HISTOIRE

Le comité des lettres et d'histoire de la vallée de la Durdent propose une visite commentée à la découverte du patrimoine de la commune, riche en histoire et édifices, le samedi 12 juillet le samedi 16 août 2025.
Le rendez-vous pour le départ est donné sur le parking du moulin à 14h, La visite se fait sur un parcours d'environ 2,5km, soit 2h30/3h de visite. Ces visites sont gratuites et se font sur inscription au 06.21.18.57.10

Le comité des lettres et d'histoire de la Vallée prépare son exposition d'automne des 15 et 16 novembre 2025 sur «La Vallée de la Durdent, clichés d'hier et d'aujourd'hui» :

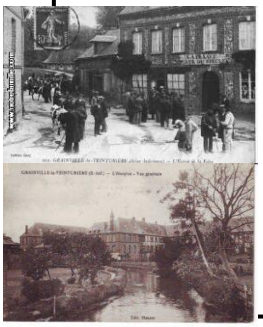

À partir d'anciennes cartes postales ou d'anciens clichés de lieux (monuments, maisons, rues, commerces, personnes…), il retracera l'histoire de ces lieux et prendra au même endroit une photo d'aujourd'hui. Le comité recherche donc des personnes possédant des anciennes cartes postales ou clichés anciens que celui-ci pourra scanner et exposer lors de son exposition. Si vous possédez de tels documents, vous pouvez prendre contact avec l'un des membres du comité ou appeler le 06.21.18.57.10. Le comité compte sur vous pour faire que cette exposition reflète bien la vallée d'hier et d'aujourd'hui.

Acquisition du terrain face aux Halles cauchoises : Fruit d'une réflexion menée depuis plusieurs années pour assurer une gestion responsable du territoire, le conseil municipal a considéré que la vente de ce terrain situé dans le centre de la commune était une opportunité qu'il ne fallait pas laisser passer. Cette démarche s'est inscrite dans une volonté affirmée de préserver le patrimoine. En investissant dans ce terrain central, la commune prend les devants pour structurer son développement et éviter des acquisitions privées qui ne seraient pas nécessairement alignées avec l'intérêt collectif. Il est essentiel d'agir aujourd'hui pour préserver ce qui fait la richesse de notre territoire et l'histoire de notre commune.

Dans les mois à venir, le conseil municipal mènera une réflexion pour valoriser ce terrain et lui donner une destination touristique et culturelle.

De ce terrain chargé d'histoire, sur lequel avait été érigé un château détruit vers 1580 pendant les guerres de religion, nous reste la motte féodale d'origine, sur laquelle se trouve un colombier construit probablement au 18ème siècle en même temps que les bâtiments ruraux qui occupent le site.